

La forêt de Rougeau

Dépendant à l'origine de la Commanderie des Templiers de Savigny au Moyen-âge, la forêt de Rougeau devait avant tout servir au bien de tous. Aujourd'hui c'est toujours le cas, car de nombreux aménagements y ont été faits pour le plus grand plaisir des promeneurs !

Une forêt pour le bien commun : Des écrits très anciens révèlent que la forêt de Rougeau était accessible aussi bien pour les lépreux de Corbeil, qui pouvaient y ramasser du bois mort, que pour les nobles qui venaient y chasser ou les manants qui y faisaient paître leur vaches. La forêt fut tout de même aménagée spécialement pour les chasses royales au XVIIIème siècle.

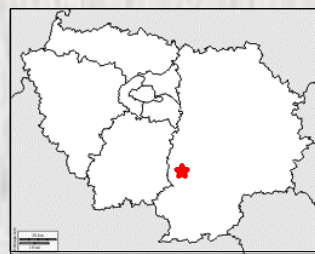
Les feuillus se mélangent aux résineux et les promeneurs peuvent y observer une riche faune. De nombreux aménagements ont été réalisés: parcours sportif, piste cavalière, aires de pique-nique, pistes forestières accessibles aux vélos.

Le gardien de la forêt : Point incontournable de vos escapades dans la forêt de Rougeau : le Gardien, un géant de terre et composite de presque 10 mètres de haut dont la tête est ornée de 5 cerfs de taille réelle! L'œuvre est née de la rencontre entre le site et l'artiste allemande Gloria Friedmann. « A travers le Gardien, je veux montrer que l'homme est toujours lié au monde animal » indique-t-elle. Ce qui l'a décidé à choisir Rougeau : son histoire, son patrimoine naturel et notamment ses chênes majestueux.



La Seine vue du site du four à chaud – Photo CP ©

CODERANDO 77
Quartier Henri IV - Place d'Armes
77300 FONTAINEBLEAU
01 60 39 60 69 – www.randonnee-77.com -



Voir carte IGN n° 2415 OT

Départ :
Forêt de Rougeau
UTM 31U 0467353 5381639
GPS : Lat. Long. : 48.35138 2.33261

Accès : Forêt de rougeau, à 10 km au nord-ouest de Melun par les D346 et D50 (à la sortie ouest de Nandy)

Informations pratiques :

Charte du randonneur

- Ne vous écarter pas des chemins balisés.
 - En cas de doute sur le cheminement, le balisage est prioritaire sur le descriptif.
 - Respectez la nature et la propriété privée.
 - N'abandonnez pas de débris.
 - Evitez de fréquenter les itinéraires en période de chasse (renseignez-vous auprès des mairies ou de la fédération des chasseurs de Seine et Marne).
 - Refermez barrières et clôtures après votre passage.
- Lorsque cela est possible, retirez tout obstacle sur votre chemin

Fiche réalisée par le Comité Départemental de la Randonnée Pédestre de Seine et Marne (Codérando77).

Elle fait partie d'une collection téléchargeable à partir du site :

www.randonnee-77.com



Mise à jour - Juillet 2018 -



Forêt de Rougeau En forêt de Rougeau



Le ravin du Gouffre (en crue) sur le GR – Photo CP ©

C'est une forêt typique d'Île de France, dominant la vallée de la Seine et marquée par l'Histoire : pavillon royal et château, grandes allées pour les chasses royales et arbres vénérables.



12,6 km



3 h 15



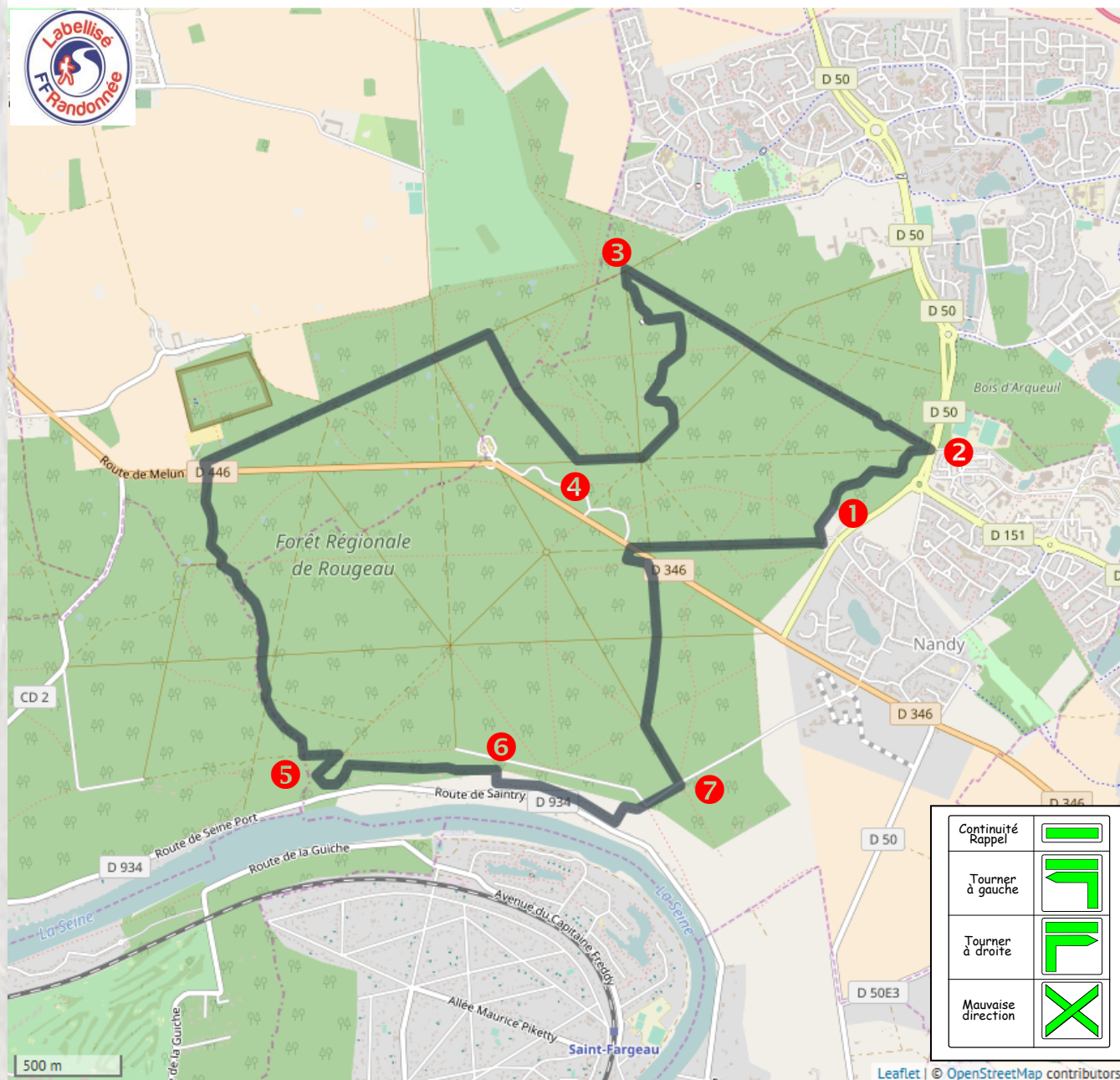
Vert



Moyen

En forêt de Rougeau

- 1** Au fond du parking, dos à la route, partir à droite dans le bois, en laissant les chemins à gauche, jusqu'à la D50.
- 2** Suivre à gauche la route forestière Tournante.
- 3** Au carrefour, prendre la route du Débouché à gauche sur 50 m puis s'engager sur le sentier des Mares à gauche. Il zigzague en sous-bois. Suivre la route de la Grange à droite. Au carrefour du Grand-Veneur, continuer par la route de Corbeil à la forêt d'Arqueuil (troisième voie à droite).
- 4** Emprunter le troisième sentier à droite sur 750 m et la route Tournante à gauche sur 1,5 km. Juste avant le virage s'engager sur le sentier à gauche, couper la D446, suivre la route en face et dans le virage serré à droite, partir sur le sentier dans le prolongement. Il longe le ruisseau qui creuse le ravin du Gouffre (le cours d'eau disparaît dans le sol en quelques mètres pour rejoindre la Seine, 500m plus loin en contrebas).
- 5** Après le gouffre, gravir le sentier à gauche, descendre à droite et au promontoire qui domine une ancienne carrière de calcaire (site du four à chaux), se dirige à l'opposé à gauche. Continuer par le sentier à flanc de coteau, la voie carrossable et le chemin gravillonné. Passer la barrière et poursuivre sur 200m.
- 6** Dévaler le sentier à droite, puis rester à flanc de coteau (vue à 180° sur la vallée de la seine juste en contrebas) avant de remonter sur le plateau. Poursuivre à droite sur la route.
- 7** Face à l'entrée du Pavillon Royal, prendre l'allée Bourette à gauche et, au carrefour, la deuxième voie à droite. Juste avant la D346, emprunter à gauche sur 150 m le sentier parallèle à la route avant de la traverser (prudence !), puis s'engager à droite sur la route de traverse. Après 900m elle ramène au parking.



Le balisage de l'itinéraire que vous empruntez est réalisé et entretenu par les 250 baliseurs du comité départemental de la Randonnée Pédestre de Seine et Marne (Codérando 77). Il fait partie des 4500 km de chemins de promenade et de randonnée existant sur le département.

Si vous constatez des anomalies lors de vos randonnées (erreurs ou manques de balisage, mauvais entretien, dépôts sauvages, ...), veuillez en aviser le Codérando 77 en vous connectant à l'adresse <http://sentinelles.sportsdenature.fr/> et en sélectionnant l'activité "randonnée".